



Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Mars 2015

MENSUEL N° 185 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Portes ouvertes au potager Hof-ten-Berg le dimanche 12 avril de 14 à 17 h 00.

(Entrée par le clos Th. De Cuyper)

Le potager bio-urbain est comme son ancêtre, le jardin ouvrier, il nécessite de renouer avec le geste ancestral du contact avec la terre.

Il recentre leurs usagers sur les saisons et les mystères de la nature ; le jardinier « potagiste » joue un rôle actif et vit des moments privilégiés dans ce lieu où se transmet le savoir.

Travaux individuels ou réjouissances communes, échanges de plants, manifestations d'entraide, le potager s'intègre dans l'économie domestique.

Le jardin potager est nourricier, il y a un lien entre la maison et le potager qui nourrit, mais aussi la maison qui nourrit le potager par ses déchets "compostables" qui enrichissent la terre.

De plus en plus de personnes sont intéressées par la création d'un potager bio, mais hésitent avant de se lancer.

Durant cette après-midi des portes ouvertes, nous essayerons de lever certains doutes afin d'aider certains à se lancer dans l'aventure, il suffit parfois d'un petit bout de balcon.

Le potager Hof ten Berg en 1985



Histoire du potager du Parc des Sources

Après toutes les réflexions dans les années 70 sur notre mode de vie en société, le centre culturel de Woluwe -Saint-Lambert, dirigé par Denise Thiel, proposa dès 1974 des activités basées sur l'environnement, le partage des connaissances, du savoir-faire et aussi le retour à la terre.

Deux axes furent développés dans cette orientation : d'abord la recherche d'espace pour installer des potagers, et, en parallèle, l'organisation de conférences – débats sur le mode de travail et l'enrichissement de la terre.

L'administration communale, grâce à l'efficacité d'Omer Deblick, mit gratuitement à la disposition du Centre Culturel, le terrain des anciennes serres communales, situé dans le haut du parc des Sources, à la rue de la Station de Woluwe.

L'aspect collectif des jardins fut renforcé par la présence, le samedi, d'un animateur qui déchiquetait les branchages et expliquait l'importance de l'humus pour nourrir la terre.

Cette initiative fut enrichie par des échanges au Grenier du Château



Malou, avec des conférences de « Nature et Progrès », ainsi que par des jardiniers, tel celui du parc Josaphat, qui pratiquait la méthode dite « des templiers » pour faire pousser les tomates.

Après quelques années d'expérience et des demandes de plus en plus nombreuses pour avoir un espace de potager, l'échevin de l'environnement, André Rappe, reprit le flambeau et ouvrit un second espace à l'Hof-ten-Berg en 1977.

Sur ce terrain, il y a actuellement 14 jardiniers et au parc des Sources, après 40 ans, il y en a toujours une quinzaine.

Les « potagistes » Chantal Callens et Geneviève Vermoelen.

Méthode des templiers

Installer un tapis naturel d'humus composé de branchage et de brindilles d'arbres ligneux, débitées en petits morceaux. Ce compost couvrant le sol de 8 cm, non travaillé en profondeur, est suffisant pour nourrir la plante et garder l'humidité. On peut ainsi planter en creusant des trous dans ce compost et y mettre des légumes.

Petite histoire d'un compost de quartier réussi

« Le compost de quartier qui sera situé au fond du parc Itterbeek est une initiative des comités de quartier du Haut Woluwe et s'inscrit dans le droit fil de la résilience dont un des tous premiers corollaires est l'abolition de toute forme de gaspillage ».

C'est par ces mots qu'était intitulé l'article paru dans le bulletin « WIQ en action » N° 158 de juin 2012.

Un toutes boîtes distribué dans le périmètre proche du parc Itterbeek a permis de réunir une quinzaine de familles intéressées par le projet pour une soirée d'information animée par un responsable de l'asbl Worms, chargée, par Bruxelles Environnement, de la promotion et de l'accompagnement des composts de quartier et composts collectifs en région de Bruxelles-Capitale.

Nous avons, dans la foulée, répondu à un appel à projets de Bruxelles-Environnement et obtenu le financement (1.000 €) pour sa réalisation.

Toutefois, il a fallu quelques 2 ans de tractations et de patience pour sa concrétisation.

Le terrain, propriété de la Paroisse St Henri, était et est toujours occupé par la Commune (plaine de jeux) ; l'asbl propriétaire, estimait que c'était à la Commune de nous donner l'autorisation officielle tandis que la Commune considérait quant à elle, que c'était du ressort du propriétaire.

La Paroisse nous avait donné son accord verbal sous réserve de la signature par la Commune d'un avenant à la convention d'occupation à titre précaire.

Toutefois, la Commune n'étant titulaire d'aucun droit réel et aucune convention ne régissant les relations de la Commune avec la Paroisse, propriétaire du terrain, la situation

semblait bel et bien bloquée puisque le Collège ne pouvait pas nous accorder une autorisation sur un terrain appartenant à un tiers.

Après 2 longues années de patience, la Commune et la Paroisse ont pu clarifier la situation juridique et un accord a été trouvé (convention d'emphytéose).

Cette période a été mise à profit pour informer régulièrement les partenaires du projet et les habitants du quartier de l'évolution du dossier.

Le compost a pu être installé en juillet 2014 ; les 3 bacs ainsi que l'outillage ont été financés par les comités grâce au subside régional de 1000 € tandis que la Commune a pris en charge la pose des dalles (ajourées) devant recevoir les bacs, ainsi que le grillage.

Il est opérationnel depuis juillet 2014 et le premier bac rempli (1 m³) a été retourné ce dimanche 8 mars dernier sous un soleil radieux ; à cette occasion, les 6 familles partenaires présentes ont pu faire connaissance autour du verre de l'amitié accompagné de quelques petites gourmandises maison.

Nous profitons de l'occasion pour remercier notre maître composteur, Christine, qui nous a bien « coachés » dès le début et qui a supervisé ce premier retournement. Notre compost en maturation est parfait et grouille de vers.

Actuellement, 21 familles se sont inscrites et de nouvelles demandes



nous arrivent régulièrement.

Nous allons malheureusement devoir, pour l'instant, vu la taille des bacs, nous limiter à ce nombre. Les nouveaux candidats seront mis provisoirement sur une liste d'attente.

Nous allons en effet faire le point de la situation dans quelques mois et voir également l'impact de la nouvelle procédure de ramassage des sacs en région de Bruxelles-Capitale avec notamment l'instauration d'un sac pour déchets organiques.

L'installation de ce compost de quartier est d'ores et déjà non seulement une magnifique réussite environnementale mais également un succès en termes de convivialité et d'éducation ; il est en effet fréquent que les enfants fréquentant l'école de devoirs de la Maison de la Jeunesse, nous interrogent sur le compost, demandent à le visiter ; ils prennent ainsi conscience de la possibilité de la valorisation de nos déchets et nous ne manquons jamais l'occasion d'attirer leur attention sur l'impérieuse nécessité de modifier nos comportements. C'est ainsi que 2 « gamins », après avoir visité le compost, à notre grande stupéfaction, ont ramassé d'initiative, tous les déchets dispersés dans la plaine de jeux. Il s'agissait principalement de canettes et de plastique.

Cette petite réalisation constitue déjà une modeste contribution de solutions aux impasses écologiques de l'organisation de nos sociétés, la « résilience » bien comprise s'imposant comme nouvelle balise de société.

Ce compost de quartier est une première étape et de nouvelles initiatives verront bientôt le jour dans le parc Itterbeek à l'occasion du rallye du développement durable initié par l'Echevin de l'Environnement, le 17 mai prochain.

Pour les comités de quartier du haut Woluwe, Eric Kaufmann et Béatrix Tilquin, gestionnaires du compost de quartier

JOURNÉE ENFANTS-PARENTS ADMIS

Dimanche 26 avril 2015

JOURNÉE ENFANTS - PARENTS ADMIS
sur le site du Wolubilis (Place du Temps Libre à 1200 Bruxelles)

Une brocante pour enfants sera également organisée en association avec le comité Aquilon

Une bourse aux jouets, livres, BD, vêtements de seconde main accessible

de 10h à 14h30 sur la place

Pour participer, veuillez réserver un emplacement au **02 761 60 29**
Infos pratiques emplacement: Taille : 2,5m x 2,5m

Réservation: **02 761 60 29**
Numéro de compte: **BE60 3100 1883 5870**

Prix: 8€

26 AVRIL 2015 9h45 > 19h30
CENTRE CULTUREL WOLUBILIS www.wolubilis.be

La place Saint-Lambert n'est pas une boîte de nuit !

Excédés par les nuisances provoquées par les deux « bars » situés en face de la place Saint-Lambert, les habitants de la place ainsi que ceux des rues Vandenhoven, Voot et Saint-Lambert, soutenus par le comité de quartier Rue Saint-Lambert, ont interpellé la Commune il y a peu.

Ils dénoncent les « soirées » organisées les jeudis, vendredis et samedis qui génèrent énormément de tapage nocturne, des saletés et également des dégâts aux véhicules des riverains, en plus des rodéos de voitures et même des boîtes aux lettres inondées d'urine !

La lettre envoyée demandait si ces « bars » avaient bien les autorisations officielles à ces débordements et quelles étaient les mesures que la Commune allait prendre pour que la quiétude des riverains soit garantie.

De plus, l'arrivée l'année dernière des apéros avec DJ et la prolongation de ces activités sur les terrasses à l'arrière de ces établissements avaient encore fortement augmenté les nuisances.

Le comité de quartier et les riverains en appellent à un dialogue constructif entre toutes les parties concernées.

Les gestionnaires de quartiers

Lors de l'assemblée générale du 30 novembre dernier, les comités de quartiers du Haut de Woluwe ont invité les gestionnaires de quartiers pour qu'ils exposent leurs missions.

Madame Mounia Benyahia, responsable communale, ainsi que le gestionnaire du quartier De Broqueville, Monsieur Jacquemin nous ont présenté ce nouveau service communal et ont répondu aux questions des habitants présents à la soirée.

A noter que Monsieur Hardman, gestionnaire du quartier Georges Henri était absent.

Voici quelques éléments qui définissent plus précisément cette fonction :

Il y a les agents communaux. Ils sont gardiens de la paix, balayeurs de rue. Les riverains peuvent s'adresser à eux pour ce qui concerne les problèmes en voirie.

Il y a plus récemment une nouvelle fonction qui est celle du gestionnaire de quartier: Il regroupe les informations du terrain! C'est une personne

Dans l'attente de l'organisation d'une séance d'information avec les habitants, la Commune a déjà pris certaines mesures : des contrôles renforcés par la police, la préparation d'un nouveau règlement de police visant à limiter les heures d'exploitation desdits établissements, ... La vérification des permis d'urbanisme et d'environnement a permis de constater des infractions. Un procès-verbal a été transmis au procureur du Roi (nous espérons que si le Parquet ne poursuit pas, la Commune utilisera la nouvelle réglementation en matière d'infraction en urbanisme qui permet l'application d'amendes – voir l'article publié sur ce sujet dans notre bulletin 182 du mois de décembre 2014).

La Commune confirme déjà que la demande d'autorisation de l'occupation de la place pour les apéros de l'été tels qu'organisés l'année passée a été refusée. Tels qu'organisés l'an dernier laisse-t-il sous-entendre qu'ils pourraient toujours avoir lieu mais selon d'autres modalités ? Cette

« relais » qui assure le lien entre les habitants et les services communaux pour tout ce qui est du ressort du domaine public. C'est un agent qui a des compétences techniques ; il répond aux questions et traite les demandes. Si toutefois, il ne connaît pas les réponses, il s'informerait et reviendrait vers les demandeurs.

Il ne faut pas hésiter à faire part au gestionnaire de son quartier des problèmes et observations constatés relatifs à l'espace public :

→ dysfonctionnements de feux de signalisation, dégradations du revêtement de la voirie, marquages effacés ou inexistant, affaissements, taques bruyantes, dalles de trottoirs descellées, couvercles de soupiraux détériorés, potelets brisés, panneaux abîmés, dysfonctionnements de l'éclairage public, végétation gênante, manque de propreté publique,



question sera certainement posée lors de la séance d'information que la Commune va organiser.

Il faut clairement se poser la question de savoir si la cohabitation de ces « bars » qui produisent des nuisances plus importantes encore que des boîtes de nuit (car ces dernières ont dû adapter leurs lieux pour en réduire les nuisances) est compatible avec des zones résidentielles où le logement est prédominant.

Le comité de quartier Rue Saint-Lambert avec la collaboration de WIQ

déjections canines, dépôts clandestins, débris, graffitis, ...

Il faut préciser que les gestionnaires de quartiers ne sont pas des agents

Brocante ENFANTS

vêtements, jouets, sports et puériculture

Dimanche 26 avril 2015
Parvis St-Henri

- PAF: 10euros un emplacement de +/- 2,5 m x 2,5 m
- pas de réservation
- Installation autorisée à partir de 7h.00
 - interdiction de stationnement sur le Parvis de 6h00 à 13h30,
 - déchargez votre voiture à votre arrivée
 - ensuite allez la garer dans une des rues avoisinantes en respectant la législation
- Durée de la Brocante de 7h.30 à 13h.00

Comité « Parvis ST-Henri »
avec la collaboration de
la Ligue des Familles

Editeur responsable : Charles SIX, Avenue du Prince héritier, 92 à Woluwe-Saint-Lambert

de police et qu'ils ne peuvent pas intervenir dans les problèmes de voisinage ou d'ordre privé. Dans ces cas, il faut contacter les services de police.

Vous pouvez les contacter par téléphone ou par message courriel. Nu-

méro de téléphone vert (gratuit) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h : 0800 120 07

Courriel : quartier@woluwe1200.be et wijk@woluwe1200.be

Vous pourrez découvrir plus d'informa-

tions en vous rendant sur le site communal : <http://www.woluwe1200.be/fr/news/fichiers/wi-juin-13>. Voir les pages 12 à 21 du Wolu-Indo de juin 2013..

Pour les comités de quartier du Haut Woluwe, Geneviève Vermoelen, Béatrix Tilquin et Luc Jamouille

Les comités de quartier Prekelinden/Bois de Linthout et le comité Lambeau et Alentours souhaitent informer et inviter les habitants

Le dimanche 26 avril à "Un dimanche aux puces"



sous la forme "garage , trottoirs et jardinets ouverts"

dans les avenues Albertyn, Prekelinden, Prince Héritier, rue Bois de Linthout, Servais Kinet, Timmermans, avenues Marie-José, Lambeau et Général Lartigue

En collaboration avec le comité Parvis St Henri qui organise depuis de nombreuses années la brocante de vêtements et jouets sur le Parvis en collaboration avec la Ligue des Familles.

Ils invitent les habitants à se promener, chiner et brocanter le même jour dans leur quartier ; ce sera en quelque sorte une grande brocante à ciel ouvert.

Quel est ce principe ?

Vous souhaitez vous libérer de quelques bibelots ? Il vous suffira soit **d'ouvrir votre garage, de les exposer dans votre jardinet ou sur le trottoir** en veillant bien à laisser un passage libre sur le trottoir.

Vous pensez simplement vous promener et trouver l'objet rare dans le quartier : c'est l'occasion !

Infos :

Pour le comité de quartier Lambeau et Alentours :

Luc Jamouille : lambeau.alentours@gmail.com

Pour le comité de quartier Prekelinden/Bois de

Linthout : tilquin6@hotmail.com tél. 0477 842 705

Pour plus d'information, allez sur le site <http://www.lambeau-alentours.be/Liens/Liens.htm>

Vous pourrez toujours en apprendre plus sur la vie de notre association en vous rendant de temps en temps sur notre site internet : www.wiq.be. Vous pourrez également profiter de cette visite pour vous inscrire à notre lettre d'information électronique.
Bienvenue !

Comment agrandir son jardin ?



En se baladant sur la promenade verte située sur le tracé de l'ancien chemin de fer, on découvre une méthode originale de prolonger son jardin par l'aménagement d'une terrasse qui surplombe une propriété de la SNCB (dont la gestion est assurée par Bruxelles Environnement). Et tout cela sans doute en toute impunité ! On se renseigne pour savoir si un permis a été délivré pour ce type d'aménagement.



Rue Albertyn ou rue Aldi ?

Une fois de plus la rue Albertyn a été privatisée.

Cette impunité et l'absence d'intérêt de la commune montrent le niveau de civisme des acteurs concernés. En tout cas, on sait qui fait la loi dans cette petite rue !

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin
de 6 à 10 €/ an, selon ...



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

